



**Skilled
Trades**
Ontario

**Métiers
spécialisés**
Ontario

Registre
de la norme de formation
par l'apprentissage

**Usineur de Pièces
(véhicule moteur)**

410K

2003

Norme de formation par l'apprentissage

La norme de formation par l'apprentissage (ou, ci-après, le « registre ») est un document remis aux apprentis qui signent un contrat d'apprentissage enregistré dans la province de l'Ontario à titre de rapport officiel de formation. Elle doit être utilisée par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) pour orienter le processus de développement des compétences dans un métier particulier.

Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Assurez-vous de signer un contrat d'apprentissage avec votre parrain (marraine) et votre témoin auprès du Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Une fois votre contrat enregistré, vous en recevrez une copie pour vos dossiers.
- ✓ Informez le bureau de service local **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat d'apprentissage, surtout si vous changez de parrain (marraine).
- ✓ Examinez régulièrement le registre avec votre formateur(trice) et votre parrain (marraine) pour discuter de vos progrès, poser des questions, demander une rétroaction et faire **valider vos compétences**.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.



Remplir votre registre

- ✓ **Remplir le dossier du (de la) parrain (marraine)** – Un formulaire doit être rempli pour chaque parrain (marraine) ou formateur(trice) avec lequel vous travaillez pendant votre apprentissage
- ✓ **Confirmer la validation de toutes les compétences**
 - **Vous et votre formateur(trice)** devez valider chaque compétence exigée pour confirmer que vous l'avez acquise.

Les cases ombrées de votre registre indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine). On vous encourage toutefois à acquérir ces compétences dans le cadre de votre formation.

- ✓ **Confirmer la validation de l'ensemble complet de compétences**
 - Après la validation, par vous et votre formateur(trice), de toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, votre parrain (marraine) doit apposer sa signature à l'**Annexe C – « Validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) »** pour confirmer que vous avez acquis les compétences de chacun des ensembles.

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



Nom de l'apprenti(e) : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Métier : _____

N° du contrat d'apprentissage (pour les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) :

N° de compte MSO (pour les métiers à accréditation obligatoire uniquement) :

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.

Pour toute question concernant l'utilisation de ce registre ou votre programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local (voir l'Annexe D de ce cahier) ou la ligne d'assistance d'Emploi Ontario au : 1-800-387-5656.

Parcours d'apprentissage vers le certificat de qualification

Phase 1 : Inscription

Présentez une demande de formation en apprentissage sur le portail en ligne ou à votre bureau de service local

Pour le portail en ligne, veuillez suivre les consignes d'inscription. Vous devrez créer un compte *My Ontario* pour accéder aux services en ligne.

Contrat d'apprentissage signé et enregistré par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine)

Accédez à votre registre de la norme de formation par l'apprentissage**
skilledtradesontario.ca/fr/a-propos-des-metiers/reenseignements-sur-les-metiers/

** Il s'agit du rapport officiel attestant de la progression de votre formation. Vous êtes responsable de sa mise à jour.

Suivez la formation en milieu de travail
Démontrez que vous maîtrisez les compétences figurant dans le registre de la norme de formation par l'apprentissage, et recevez-en la validation

Suivez la formation en classe
Assistez à la formation en classe décrite dans la norme du programme

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) et de prêts.

Phase 2 : Apprentissage

Examinez et finalisez votre registre avec votre parrain (marraine)

Présentez une preuve d'achèvement de la formation d'apprenti par courriel, en personne ou sur le portail numérique

Votre registre de la norme de formation par l'apprentissage détaille les exigences d'achèvement applicables. Veuillez soumettre les éléments suivants :

- Registre de la norme de formation par l'apprentissage dûment rempli et signé
- Preuve des heures effectuées

Délivrance du certificat d'apprentissage

Métiers sans examen

Métiers avec examen (accréditation obligatoire et non obligatoire)*

Le certificat d'apprentissage représente la dernière étape du programme

Délivrance d'un certificat de qualification temporaire valable pour une période de 12 mois

Pour vous préparer en vue de l'examen menant au certificat de qualification, téléchargez les guides de préparation à l'examen provincial et/ou à l'examen du Sceau rouge.

Acquittez les frais de l'examen menant au certificat de qualification

Appelez pour effectuer un paiement (647-847-3000 or 1-855-299-0028)

Fixez une date pour votre examen

Pour fixer la date de votre examen, prenez contact avec votre bureau de service local.

Passez l'examen menant au certificat de qualification

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) ou une demande de prime d'achèvement d'apprentissage (métiers non désignés Sceau rouge)

Délivrance du certificat de qualification

À l'achèvement de la formation, les parrains peuvent avoir droit à des subventions, des incitatifs, des primes ou des crédits d'impôt pour l'apprentissage

Phase 3 : Certification

* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter le skilledtradesontario.ca/fr/

Version préliminaire : 2022-06-07

Table des matières

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré :.....	1
Ressources propres au métier.....	2
Ressources et liens spécifiques au métier.....	2
Méthodologie - Élaboration des normes	2
Introduction au registre	3
Rôles et responsabilités des apprentis	5
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs	6
Santé et sécurité.....	7
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes	10
Champ d'exercice.....	10
Directives du programme.....	10
Exigences du programme	11
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire.....	11
Résumé de Compétences pour réussir.....	11
Norme de rendement	12
Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs	13
Avis de collecte de renseignements personnels	16
Liste de formateurs.....	17
5800.0 Procédures de santé et de sécurité au travail	18
5801.0 Démonter un moteur	22
5802.0 Remettre en état un volant moteur.....	28
5803.0 Remettre en état des composants de frein	32
5804.0 Remettre en état une transmission et une suspension	35
5805.0 Remettre en état un vilebrequin	40
5806.0 Remettre en état des bielles	45
5807.0 Remettre en état une culasse	48
5808.0 Remettre en état des mécanismes de commande des soupapes.....	56
5809.0 Remettre en état un bloc-moteur	59
5810.0 Remettre en état divers composants reliés au moteur	65
5811.0 Monter un moteur.....	72
Définitions.....	78
Apprenti(e).....	78
Prêt(e) à passer l'examen?.....	81
Directives pour consigner un changement de parrain.....	82

Usineur de Pièces (véhicule moteur)

Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1	83
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2.....	84
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3.....	85
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4.....	86
Annexe A – Directives relatives à l’attestation de fin d’apprentissage	87
Annexe B – Attestation de fin d’apprentissage	88
Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) ..	89
Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario	90
Profil de l’analyse des compétences (PAC).....	i

Remarque : Cette norme a été révisée pour refléter l'identité visuelle de Métiers spécialisés Ontario (MSO) qui a remplacé l'Ordre des métiers de l'Ontario le 1er janvier 2022. Le contenu de la présente norme peut faire référence à l'ancienne organisation ; toutefois, tous les renseignements ou le contenu propres au métier demeurent pertinents et exacts selon la date de publication originale.

Veillez consulter le site Web de MSO : skilledtradesontario.ca/fr/ pour obtenir les renseignements les plus exacts et les plus récents. Pour obtenir des renseignements sur la loi LOPMS et ses règlements, veuillez consulter le site de perspectives dans les métiers spécialisés (Loi de 2021 ouvrant des), [L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 \(ontario.ca\) LOPMS](http://L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca) LOPMS).

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, cliquez sur le lien suivant : MétiersspécialisésOntario.ca

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de Métiers spécialisés Ontario.

Maintenu avec le transfert à Métiers spécialisés Ontario, 2003 (V100)

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré :

- Avant d'entreprendre les activités officielles d'apprentissage, l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et un témoin sont tenus de signer un contrat d'apprentissage.
- Le contrat d'apprentissage que vous avez signé est un document juridique important qui décrit vos responsabilités en tant qu'apprenti(e) et celles de votre parrain (marraine).
- Une fois enregistré, ce contrat marque le début de l'entente officielle entre l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et le Ministère.
- Pour les métiers à accréditation obligatoire, le document d'enregistrement de l'apprentissage doit être accessible pendant le travail.

L'apprenti(e) convient :

- **D'informer le bureau de service local de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;**
- De suivre les directives licites du (de la) parrain (marraine) et du (de la) formateur(trice) et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- D'obtenir auprès du (de la) parrain (marraine) et des formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.
- Lorsque vous recevez une « offre de formation en classe », confirmez votre participation en suivant les consignes de l'offre. À défaut de le faire, vous risquez de perdre la possibilité de suivre vos cours, ce qui retarderait l'achèvement de votre apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) convient :

- De s'assurer que l'apprenti(e) suit la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- De suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs lorsque le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) ne sont pas la même partie.
- De libérer son apprenti(e) de son travail pour qu'il ou elle puisse suivre une formation en classe sans en être pénalisé(e);
- De maintenir le ratio compagnon/apprenti pour votre métier, le cas échéant;
- De suivre les progrès de ses apprentis;
- De s'assurer que les formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- De contacter le Ministère en cas de changement dans sa capacité à assurer la formation, dans ses coordonnées ou dans le statut de l'apprenti(e) dans le cadre du programme.

Ressources et liens spécifiques au métier

Ressources propres au métier	Lien
Programme du Sceau rouge	www.sceau-rouge.ca
Apprentissage en Ontario	https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario
Emploi Ontario	ontario.ca/fr/page/emploi-ontario
Service Canada	www.servicecanada.gc.ca
<i>Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés</i>	Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, ch. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences	ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences
Guide de préparation à l'examen	Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario
Zone compétences (Passeport-compétences de l'Ontario)	http://zonecompetences.ca/

**Veuillez noter que tous les liens sont valides au moment de la publication*

Méthodologie - Élaboration des normes

Une norme est élaborée avec un large groupe de représentants du métier qui forment le groupe de travail initial. Il s'agit d'experts en la matière, de gens de métier, d'instructeurs et d'employeurs issus d'un échantillon représentatif du secteur ou de l'industrie et possédant diverses années d'expérience professionnelle dans le domaine. Ce groupe de travail examine, élabore et recommande la révision du contenu de la norme. Son rôle consiste également à harmoniser et à mettre à jour d'autres contenus de soutien pour le produit.

Le processus de validation constitue une partie essentielle de l'élaboration de la norme. C'est l'occasion pour un groupe représentatif plus large du secteur de fournir sa rétroaction sur le contenu du projet de norme. Ce processus est mené de différentes manières et peut inclure l'envoi d'un sondage ou du document provisoire (ou des deux) directement au secteur. Les commentaires reçus sont examinés par le groupe de travail, et les modifications nécessaires sont apportées sur la base d'un consensus.

Introduction au registre

Ce registre « en milieu de travail » constitue la norme de formation pour Usineur de Pièces (véhicule moteur) 410K; il a été élaboré par Métiers spécialisés Ontario en consultation avec des représentants de l'industrie. Il met en évidence toutes les compétences associées au métier et nécessaires à son apprentissage.

Le registre est divisé en ensembles de compétences, qui contiennent à leur tour des compétences spécifiques. Ces ensembles de compétences et compétences sont présentés sous forme d'énoncés qui décrivent ce que l'apprenti(e) doit accomplir et selon quelle norme, afin d'être considéré(e) comme ayant acquis la compétence en question.

La démonstration de ces compétences est consignée dans le registre. Une fois les compétences acquises, c'est par la validation des compétences ainsi que l'achèvement des exigences du programme de formation en classe ou l'équivalent que l'apprenti(e) achève son programme d'apprentissage et qu'il ou elle reçoit son certificat d'apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) et l'apprenti(e) doivent valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Toutefois, si une compétence est ombrée, cela signifie qu'elle est facultative et qu'elle n'a pas besoin d'être validée, bien qu'elle ait été définie comme faisant partie du champ d'exercice du métier.

Toutes les pratiques décrites dans cette norme doivent être exécutées par l'apprenti(e) selon les critères spécifiques identifiés. En général, les normes de performance pour ce métier doivent être exécutées conformément à tous les codes et normes juridiques applicables et toutes les normes de santé et de sécurité doivent être respectées et observées. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Autres lois, règlements, codes et normes applicables;
- Meilleures pratiques de l'industrie;
- Politiques et procédures de l'entreprise.

Les renseignements présentés dans la présente norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de leur impression et destinés à une utilisation générale. Veuillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et à jour : www.skilledtradesontario.ca/fr/

Rôles et responsabilités

Conformément à la [Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés \(LOPMS\)](#)

Métiers spécialisés Ontario (MSO) est responsable de ce qui suit :

- Établissement et maintien des qualifications;
- Établissement de programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation, y compris des normes de formation, des normes de programme et des examens de certification;
- Délivrance de certificats aux fins de la Loi, par exemple des certificats de qualification;
- Tenue d'un registre public pour les métiers à accréditation obligatoire, à l'adresse skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/;
- Détermination de l'équivalence de l'expérience et des qualifications obtenues par les candidats au certificat de qualification qui n'ont pas réalisé d'apprentissage par rapport à celles obtenues en réalisant un apprentissage (évaluations d'équivalence professionnelle);
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Réalisation de recherches et détermination des métiers devant être prescrits comme tels aux fins de la Loi, et formulation de recommandations sur ces questions au ministre.

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC) a les responsabilités suivantes :

- Classification des métiers comme métiers à accréditation obligatoire;
- Prescription des champs d'exercice des métiers;
- Approbation des personnes pouvant fournir une formation en classe dans le cadre des programmes d'apprentissage (ARF);
- Enregistrement des contrats d'apprentissage;
- Délivrance d'un certificat d'apprentissage aux personnes qui terminent avec succès un programme d'apprentissage;
- Administration des examens, y compris les examens de certification;
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Exercice des autres pouvoirs, devoirs et fonctions prévus par la Loi ou les règlements.

Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des apprentis

Un(e) apprenti(e) est une personne ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (se reporter à l'avant-propos : « Objet et modalités du contrat d'apprentissage », page 1) avec un parrain (une marraine) pour recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par Métiers spécialisés Ontario. À titre d'apprenti(e), vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage :

1. En tant qu'apprenti(e), vous avez signé un contrat d'apprentissage et avez conclu un contrat avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et votre parrain (marraine).
2. Si vous êtes inscrit(e) en tant qu'apprenti(e) dans un métier à accréditation obligatoire, votre nom figurera automatiquement au registre public de Métiers spécialisés Ontario.
3. Vous devez informer le personnel de votre bureau de service local de toute modification aux renseignements suivants :
 - L'adresse de votre parrain (marraine);
 - Vos nom et adresse;
 - Le nom de votre parrain (marraine), notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un(e) nouveau (nouvelle) parrain (marraine).
4. À titre d'apprenti(e), vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établis dans le présent registre (énoncés à la section « Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage » du présent document), qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur(trice).
5. Une fois que vous avez démontré que vous maîtrisez toutes les compétences obligatoires et que vous avez reçu la validation de votre parrain (marraine) ou formateur(trice) pour chaque compétence, vous devez faire remplir et signer le formulaire de validation des ensembles de compétences par votre parrain (marraine) actuel(le).
6. Présentez votre registre à votre bureau de service local.
7. Présentez votre attestation de fin d'apprentissage (voir l'Annexe B), ainsi que votre registre autorisé, à votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les **parrains** doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de la validation des ensembles de compétences de l'apprenti(e) et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée. Certains parrains peuvent également jouer le rôle de formateur.

Un(e) **formateur(trice)** est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail.

Dans les métiers à accréditation obligatoire, un(e) formateur(trice) doit détenir un certificat de qualification valide et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

Dans les métiers à accréditation non obligatoire, un(e) formateur(trice) est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir un certificat de qualification;
- Détenir un certificat d'apprentissage du métier; ou
- Avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et/ou heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en classe du programme d'apprentissage du métier;
- Posséder une expérience en milieu de travail équivalente au programme d'apprentissage, ainsi que les compétences décrites dans le registre.

La compétence signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise (voir « *Introduction au registre* »). Les formateurs/parrains et les apprentis doivent valider et dater les compétences acquises avec succès dans le registre. Le registre sert à documenter ces réalisations.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du (de la) formateur(trice) ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti(e).

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

Santé et sécurité

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis et du public pour atteindre l'objectif de rendre les lieux de travail de l'Ontario plus sécuritaires.

La [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) (LSST) nous fournit le cadre juridique et les outils pour le faire. Elle énonce les droits et les devoirs de toutes les parties en milieu de travail, confiant à l'employeur la responsabilité ultime de la santé et de la sécurité des travailleurs (en l'occurrence les apprentis) en veillant à ce que des procédures, des contrôles et une formation soient établis pour faire face aux risques professionnels. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure, une maladie ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident, une blessure ou une maladie, ou y contribuer.

On rappelle au (à la) parrain (marraine) qui n'est pas l'employeur que ce dernier a des responsabilités juridiques en matière de santé et de sécurité envers l'apprenti(e) qui est son employé(e). Le (la) parrain (marraine) doit encourager les habitudes de travail sécuritaires et le respect des exigences de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

Il est généralement reconnu qu'une attitude positive à l'égard de la sécurité en conjonction avec de bonnes compétences en santé et sécurité contribue à un environnement sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique à tous.

Les travailleurs et les apprentis peuvent être exposés à une multitude de dangers et, par conséquent, doivent connaître la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements.

Le système de responsabilité interne :

L'un des principaux objectifs de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) est de faciliter la mise en place d'un solide système de responsabilité interne (SRI) au travail. À cette fin, la LSST énonce les obligations des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis, des constructeurs et des propriétaires de lieux de travail.

La conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques respectives est essentielle à l'établissement d'un solide SRI dans le milieu de travail.

En termes simples, le SRI signifie que tout le monde au travail a un rôle à jouer pour assurer la sécurité et la santé dans les lieux de travail. Les travailleurs et les apprentis en milieu de travail qui constatent un problème de santé et de sécurité, comme un danger ou une infraction à la LSST en milieu de travail, ont l'obligation juridique de signaler la situation à l'employeur ou à un superviseur. Les employeurs et les superviseurs sont, à leur tour, tenus de résoudre ces situations et d'informer les travailleurs de tout danger dans le cadre de leur travail.

Le SRI encourage un milieu de travail sain et sécuritaire. En plus de la conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques, le SRI est appuyé par des politiques et des programmes de santé et de sécurité bien définis, y compris la conception, le contrôle, la surveillance et la supervision du travail effectué.

Rôles et responsabilités en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*

Les responsabilités de l'employeur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Former, informer et superviser les travailleurs et les apprentis afin de protéger leur santé et leur sécurité;
- Nommer des personnes compétentes comme superviseurs;
- Informer un(e) travailleur(euse), un(e) apprenti(e) ou une personne en autorité de tout danger existant dans le lieu de travail et les former à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation, à l'élimination et au transport de tout matériel, substance, outil, matériau, etc.;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection d'un(e) travailleur(euse) ou d'un(e) apprenti(e);
- Dans les lieux de travail où plus de cinq travailleurs sont régulièrement employés, préparer et afficher une politique écrite en matière de santé et de sécurité au travail et mettre sur pied et maintenir un programme pour sa mise en œuvre;
- Préparer et afficher des politiques sur la violence et le harcèlement au travail et élaborer des programmes à l'appui de ces politiques;
- S'assurer que tous les travailleurs et apprentis connaissent les lois, les règlements, les codes et les normes applicables afin que les exigences à respecter soient claires pour tous les travailleurs et apprentis.

Les responsabilités du formateur/superviseur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- S'assurer que le (la) travailleur(euse) ou apprenti(e) travaille en conformité avec la loi et ses règlements;
- S'assurer que tout équipement, dispositif de protection ou vêtement requis par l'employeur est utilisé ou porté par le (la) travailleur(euse) ou l'apprenti(e);
- Aviser un(e) travailleur(euse) ou un(e) apprenti(e) de tout danger potentiel ou réel pour la santé ou la sécurité connu du superviseur;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection des travailleurs.

Les responsabilités du (de la) travailleur(euse) ou de l'apprenti(e) comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Travailler en conformité avec la Loi et ses règlements;
- Utiliser ou porter tout matériel, dispositif de protection ou vêtement exigé par l'employeur;
- Signaler à l'employeur ou au superviseur tout matériel ou dispositif de protection manquant ou défectueux connu qui pourrait mettre en danger le travailleur ou un autre travailleur;
- Signaler tout danger ou toute infraction à la Loi ou à ses règlements à l'employeur ou au superviseur;
- Ne pas enlever ou rendre inefficace tout dispositif de protection exigé par l'employeur ou par les règlements;
- Ne pas utiliser ou faire fonctionner du matériel ou travailler d'une manière qui pourrait mettre en danger un travailleur.

Les trois droits des travailleurs et des apprentis

La LSST accorde aux travailleurs et aux apprentis trois droits fondamentaux :

1. Le droit d'être informés des dangers liés à leur travail et d'obtenir des informations, une supervision et des instructions pour protéger leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail;
2. Le droit de participer à l'identification et à la résolution des problèmes de santé et de sécurité au travail par l'entremise d'un représentant en santé et sécurité ou d'un travailleur membre d'un comité mixte de santé et sécurité;
3. Le droit de refuser un travail qu'ils estiment dangereux pour leur santé et leur sécurité ou celles de tout autre travailleur sur le lieu de travail.

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences effectue des inspections périodiques des lieux de travail pour s'assurer que les lois et règlements sur la sécurité sont respectés. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de santé et de sécurité au travail au 1-877-202-0008.

Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes

Champ d'exercice

Le champ d'exercice du métier de Usineur de Pièces (véhicule moteur) 410K est décrit à l'article 89 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS et se lit comme suit :

89. Le champ d'exercice du métier d'usineur de pièces (véhicule moteur) consiste notamment à remettre en état et à reconstruire les moteurs à combustion interne et les organes de ce type de moteur, les organes de transmission et les organes des systèmes de freinage et de suspension.

Bien que le registre se fonde sur le champ d'exercice décrit dans le règlement (article 89 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS), il ne prétend ni augmenter ni modifier le champ d'exercice décrit dans le règlement.

Directives du programme

Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 5340 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

Durée de la formation en classe

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 720 heures de formation en classe pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

Nombre total d'heures de formation

6060 heures

Ratio compagnon-apprenti

Ratios recommandés par l'industrie :

Même si certains métiers régis par la LOPMS sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti fixés par voie de règlement, ce métier n'en fait pas partie. **L'industrie a plutôt recommandé un ratio d'un compagnon (ou personnes considérées comme telles) pour un apprenti** pour que ce dernier reçoive une formation en milieu de travail adéquate dans le cadre de ce programme.

Exigences du programme

Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire

Les règlements en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés*, classifient chaque métier comme étant « à accréditation obligatoire » ou « à accréditation non obligatoire ». Ce métier est à accréditation non obligatoire.

Il incombe à l'apprenti(e) de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme de registre. Le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) doivent valider une fois que l'apprenti(e) a acquis les compétences liées au métier visé.

Résumé de Compétences pour réussir

Les Compétences pour réussir permettent aux gens de s'adapter à un monde en constant changement, afin de pouvoir travailler, apprendre et mieux vivre. Elles sont fondamentales pour l'acquisition d'autres compétences et très importantes pour des interactions sociales réussies. Ces compétences sont utiles à tout le monde, car elles aident les personnes à trouver un emploi, à progresser dans leur emploi actuel et à changer d'emploi, le cas échéant. Elles aident également les personnes à devenir des membres actifs de leur communauté et à réaliser un apprentissage réussi.

À la suite de recherches et de consultations approfondies, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle Compétences pour réussir, qui vient renouveler l'ancien cadre des compétences essentielles afin de mieux tenir compte des besoins du marché du travail actuel et futur.

Les profils de compétences essentielles propres aux professions sont disponibles en ligne. Ils seront mis à jour périodiquement aux fins d'harmonisation avec le nouveau modèle Compétences pour réussir que vous trouverez ici : [modèle Compétences pour réussir](#).

Norme de rendement

En général, la norme de rendement pour le métier de Usineur de Pièces (véhicule moteur) doit être exécutée, le cas échéant, selon et en conformité avec ce qui suit :

Normes de sécurité de l'industrie qui sont basées sur :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Lois, règlements, codes et normes en vigueur sur le territoire (règlements municipaux, etc.);
- Politiques et procédures de l'entreprise;
- Toutes les spécifications des fabricants et les spécifications techniques applicables.

Autres certifications et formations suggérées ou requises

Bien qu'un apprenti reçoive une formation en santé, sécurité et dans des domaines spécifiques à son métier pendant son apprentissage, il est important de savoir qu'il peut également être nécessaire de suivre d'autres formations en santé et sécurité au travail, ainsi que de renouveler ou de mettre à jour des certifications au cours de sa carrière, avant d'effectuer de nouveaux types de travaux.

Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs

Conseils à l'intention des apprentis

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez sans délai des procédures de travail sécuritaire afin de créer de bonnes habitudes;
- Utilisez votre registre comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises;
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller(ère) en formation, votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine);
- Discutez de vos besoins de formation avec votre formateur(trice) et/ou votre parrain (marraine);
- Écoutez les suggestions de votre formateur(trice);
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail;
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail;
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, validez-la avec votre formateur(trice).

Pour tirer le meilleur parti de cette expérience de mentorat, demandez à être exposé(e) à toute l'étendue du métier; rencontrez régulièrement votre parrain (marraine) ou votre formateur(trice) pour discuter de vos progrès, poser des questions et demander une rétroaction.

Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un(e) formateur(trice) qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti(e) travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifiée ou qu'il ou elle y a accès;
- Invitez-le (la) formateur(trice) à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.);
- Définissez des attentes claires et faites participer l'apprenti(e) et le (la) formateur(trice) à l'élaboration du plan d'apprentissage;
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires;
- Donnez du temps au (à la) formateur(trice) pour démontrer les compétences à l'apprenti(e);
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Veillez à ce que l'apprenti(e) reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document;
- Reconnaissez le bon rendement;
- Observez fréquemment;
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti(e) ainsi que le (la) formateur(trice);
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement;
- Remplissez la validation des ensembles de compétences dès que l'apprenti(e) a démontré avoir acquis les compétences visées;
- Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis :

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail;
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect;
- Examinez le registre avec l'apprenti(e) et mettez au point un plan d'apprentissage;
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement;
- Exposez les apprentis à toute la portée du métier en leur offrant une formation sur les compétences décrites dans le présent document;
- Encouragez l'apprenti(e) à poser des questions et répondez-y;
- Faites preuve de patience;
- Expliquez et démontrez les compétences;
- **Rencontrez régulièrement l'apprenti(e) pour discuter de ses progrès;**
- Donnez régulièrement de la rétroaction;
- Lorsque l'apprenti(e) a acquis des compétences, validez-les;
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront guider le processus et aider les apprentis à acquérir les compétences énoncées dans ce document.

La meilleure expérience de mentorat consiste à donner à l'apprenti(e) une formation et une exposition aussi complètes que possible à toute la portée du métier. Si cela n'est pas possible, aidez la personne à trouver d'autres moyens d'y parvenir.

Avis de collecte de renseignements personnels

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre à votre bureau de service local. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au bureau de service local afin de terminer votre programme. Le bureau de service local utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le bureau de service local communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à Métiers spécialisés Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*.
4. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation par le Ministère de vos renseignements personnels, prière de contacter :

Responsable, InfoCentre Emploi Ontario

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

33, rue Bloor Est, 2^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3

Sans frais : 1-800-387-5656; Toronto : 416-326-5656

Service ATS : 1-866-533-6339 ou 416-325-4084

5800.0 Procédures de santé et de sécurité au travail

Résultat d'apprentissage général

Respecter les procédures de santé et de sécurité au travail en identifiant et en prenant des mesures correctives contre les risques pour la santé et la sécurité au travail; en manipulant, en entreposant et en éliminant les produits dangereux; en portant et en entretenant l'équipement de protection individuelle (ÉPI); en respectant la législation relative au milieu de travail; en interprétant et en appliquant les informations relatives à l'entretien; en effectuant l'entretien des lieux de travail, et en respectant les recommandations du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, aux réglementations gouvernementales, à la politique de l'entreprise et aux recommandations des fabricants.

Compétences

5800.01 Identifier les risques pour la santé et la sécurité au travail, et prendre des mesures correctrices, y compris, la présence excessive de gaz d'échappement ou d'émanations explosives, de poussière, de niveaux élevés de bruit, de risques mécaniques ou électriques (p. ex. des conduites d'air endommagées ou défectueuses, ou une ventilation inadéquate); de manière à réduire les blessures potentielles, les risques de dommages à l'équipement et aux véhicules, et l'impact sur l'environnement, conformément aux réglementations gouvernementales et à la politique de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

5800.02 Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses utilisées au travail, y compris les solvants dégraissants, les lubrifiants et les fluides neufs et usagers, les fluides de refroidissement, les liquides pour frein, la poussière, l'acide de batterie, les frigorigènes et les gaz; en portant l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et en utilisant l'équipement de manutention et d'entreposage, de manière à protéger les individus contre les blessures et l'environnement contre la contamination, et en suivant les procédures de sécurité, conformément aux réglementations gouvernementales, aux recommandations des fabricants et à la politique de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5800.03 Porter et entretenir l'équipement de protection individuelle (ÉPI), tel que les protecteurs auditifs, les protecteurs oculaires, les gants, les appareils respiratoires, les vêtements de protection et les chaussures de protection, et en veillant à un ajustement adéquat pour une protection optimale du travailleur lors de l'exécution d'une tâche spécifique, conformément aux réglementations gouvernementales, aux recommandations des fabricants et à la politique de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5800.04 **Respecter la législation relative au milieu de travail**, y compris la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, la *Loi sur les réparateurs de véhicules automobiles*, le *Code de la route* et la *Loi sur la protection de l'environnement*, en identifiant les responsabilités personnelles et légales des techniciens, et des propriétaires des véhicules, lors de l'exécution ou de la réalisation des estimations du travail et lors de la réparation ou du remplacement de pièces, conformément aux réglementations gouvernementales.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5800.05 **Interpréter et appliquer les informations relatives à l'entretien**, y compris les bulletins d'entretien, les manuels et les catalogues de pièces, en repérant et en identifiant le numéro de série du véhicule ou du moteur, en consultant les systèmes de microfiches et les systèmes informatiques, afin d'effectuer l'entretien ou la réparation, conformément à la politique de l'entreprise ou aux recommandations des fabricants.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5800.06 **Effectuer l'entretien des lieux de travail**, en mettant en pratique les méthodes de prévention contre les risques d'incendie, y compris le maintien d'une zone de travail propre et ordonnée; en identifiant et en éliminant les risques d'incendie potentiel, en nettoyant les déversements de graisse, d'huile et d'autres liquides, en veillant à ce que la zone de travail soit dégagée de tout obstacle et en utilisant et en entreposant de manière sécuritaire les outils et l'équipement afin de se protéger et de protéger les autres en réduisant les risques d'accidents et de blessures, conformément aux réglementations gouvernementales et à la politique de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5800.07 **Se conformer aux exigences du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)**, en lisant et en interprétant les fiches de données de sécurité (FDS), et en s'assurant d'avoir reçu la formation sur les règlements et les pratiques du SIMDUT, conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5801.0 Démonter un moteur

Résultat d'apprentissage général

Démonter le moteur en vidangeant les fluides de l'ensemble moteur; en marquant les pièces en contact; en retirant les carters, les couvercles et leurs composants; en retirant les culasses et leurs composants; en retirant les ensembles piston et tige; en retirant le vilebrequin et les paliers; en retirant la chemise de cylindres; en retirant l'arbre à cames et les paliers; en retirant la chemise de cylindres; en retirant les bouchons expansibles et les bouchons de canalisation d'huile et leurs composants; en démontant la culasse et ses composants, et en nettoyant le moteur et ses composants, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications, à la politique de l'entreprise et aux exigences de sécurité.

Compétences

5801.01 Vidanger les fluides de l'ensemble moteur, en ouvrant les bouchons de vidange; en vérifiant la présence d'odeurs anormales, de contamination, de décoloration, de fuites ou de fissures, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, de contenants de recyclage, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément à la politique de l'entreprise, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

5801.02 Marquer les pièces en contact, en étiquetant, en estampant, en enregistrant et en listant les accessoires, et en se servant d'outils à main, d'étiquettes, de systèmes d'enregistrement, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément à la politique de l'entreprise, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5801.03 Retirer les carters, les couvercles et leurs composants, y compris les dispositifs de fixation; en retirant les dispositifs de fixation et les joints d'étanchéité; en vérifiant la présence de dommages visibles, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, à la politique de l'entreprise et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5801.04 Retirer la culasse et ses composants, y compris les dispositifs de fixation, les culbuteurs, les tiges-poussoirs et les composants du mécanisme de commande des soupapes; en retirant les dispositifs de fixation, en comprimant, en tirant ou en entraînant; en effectuant une inspection visuelle pour identifier les dommages, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5801.05 Retirer les ensembles piston et tige et leurs composants : y compris les dispositifs de fixation, les paliers, les segments, les dispositifs de retenue, et l'axe du piston; en marquant les composants en contact; en retirant les dispositifs de fixation, en comprimant, tirant ou entraînant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils spécialisés, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5801.06 Retirer le vilebrequin et les paliers, y compris la plaque d'extrémité, le couvercle de distribution, les composants de distribution, le volant moteur, l'équilibreur dynamique et les chapeaux ou supports du palier de vilebrequin; en effectuant une inspection visuelle, en vérifiant la présence de cassures, le jeu axial et la décoloration, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'extracteurs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5801.07 Retirer l'arbre à cames et les paliers, en comprimant, en tirant ou en entraînant; en effectuant une inspection visuelle, en vérifiant l'usure et la déformation; en se servant d'extracteurs, d'outils à main, d'outils spécialisés, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5801.08 Retirer les chemises de cylindre, en comprimant, en tirant, en alésant, et en rétrécissant; en servant d'extracteurs, de presses, d'outils à main, d'alésoirs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5801.09 Retirer les bouchons expansibles et les bouchons de canalisation d'huile et leurs composants, y compris les paliers et les gicleurs de refroidissement; en comprimant, en perçant, en poussant et en chauffant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, de dispositifs de chauffe, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5801.10 Démonter la culasse et ses composants, y compris les soupapes, les ressorts, les dispositifs de retenue, les butées, l'arbre à cames, la poulie, les roues d'engrenage, les joints, les arbres de relevage, les dispositifs de fixation, les poussoirs et les culbuteurs; en détachant et en retirant, en effectuant une inspection visuelle, en vérifiant l'usure, la corrosion et la déformation, et en se servant d'extracteurs, d'outils à main, d'outils spécialisés, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5801.11 Nettoyer le moteur et ses composants, y compris le bloc-moteur, la culasse, les ensembles pistons, les bielles, les paliers, les chemises, les contrepoids, les vilebrequins, les volants moteurs, les volants d'équilibrage du vilebrequin, les trains d'engrenages, les ensembles arbre à cames et galet suiveur, les amortisseurs de vibration, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile, la pompe à huile et les dispositifs de fixation; en dégraissant, en décapant et en effectuant une inspection visuelle; en utilisant des cuves de dégraissage, des solutions de nettoyage particulières; en effectuant du décapage par projection, du nettoyage sous pression, à la vapeur ou thermique, et en se servant de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5802.0 Remettre en état un volant moteur

Résultat d'apprentissage général

Remettre en état le volant moteur, en inspectant le volant moteur et la couronne; en retirant et en installant des goupilles cylindriques; en retirant et en installant la couronne; en retirant et en remplaçant les bagues-guides/les paliers; en réparant l'alésage du roulement guide; en réusinant le volant moteur, et en réusinant le plateau de pression, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

Compétences

5802.01 Inspecter le volant moteur et la couronne, en vérifiant l'usure, la décoloration, la déformation et les fissures, et en se servant d'outils à main, d'outils de mesure, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

5802.02 Retirer et installer les goupilles cylindriques, en poussant, en tirant et en perçant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, de presses, et de dispositifs d'extraction, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5802.03 Retirer et installer la couronne, en comprimant, en tirant et en rectifiant; et en se servant de rectifieuses, de presses, d'outils à main, de dispositifs de chauffe, d'outils de coupe, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5802.04 Retirer et installer les bagues-guides ou les paliers, en comprimant et en tirant, et en se servant d'outils à main, de dispositifs d'entraînement particuliers, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5802.05 Réparer l'alésage du palier guide, en alésant avec une barre d'alésage, en chemisant et en métallisant, et en se servant d'outils à main, d'outils de précision, de tours, d'équipement de métallisation et de fraiseuses, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5802.06 Réusiner le volant moteur, en coupant, en rectifiant et en mesurant, et en se servant d'outils à main, d'outils de coupe, de rectifieuses, de tours, de fraiseuses, de micromètres, d'indicateurs à cadrans, de jauges de profondeur, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5802.07 Réusiner le plateau de pression, en rectifiant, en coupant et en mesurant, et en se servant d'outils à main, de rectifieuses, de fraiseuses, de tours, d'indicateurs à cadrans, de jauges de profondeur, de micromètres, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5803.0 Remettre en état des composants de frein

Résultat d'apprentissage général

Remettre en état les composants de frein, en inspectant les tambours de frein, les disques et leurs composants; en réparant l'alésage du boîtier de frein, en réusinant les tambours de frein et les disques; en remettant à neuf les étriers de frein, les cylindres de roue, le maître-cylindre et ses composants, et en regarnissant les segments et les bandes de frein, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

Compétences

5803.01 Inspecter les tambours de frein, les disques et leurs composants, y compris le moyeu; en vérifiant l'usure, le diamètre de l'épaisseur du tambour du disque ainsi que l'état des paliers, des bagues et des joints; en se servant d'un micromètre à tambour et à disque, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

5803.02 Réparer l'alésage du boîtier de frein, en alésant avec une barre d'alésage, en chemisant et en métallisant, et en se servant d'outils à main, d'alésoirs, d'outils de mesure de précision, d'équipement de métallisation, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5803.03 Réusinier les tambours de frein et les disques, en rectifiant et en tournant; en se servant d'un tour pour tambour et disque de frein, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5803.04 Remettre à neuf les étriers de frein, les cylindres de roue, le maître-cylindre et leurs composants, y compris les joints, les pistons et les vis de purge; en démontant et en remplaçant les composants usés et les alésages effectués par rodage à la pierre, et en se servant d'outils à main, de lubrifiants, d'outils de rodage à la pierre, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5803.05 Regarnir les segments et les bandes de frein, en rivetant, en rectifiant et en nettoyant, et en se servant d'outils à main, de riveteuses pour garniture de frein, de brunissoirs de segments de frein, de machines de décapage par projections, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5804.0 Remettre en état une transmission et une suspension

Résultat d'apprentissage général

Remettre en état une transmission et une suspension, en inspectant la transmission et ses composants; en réparant la fusée et ses composants, en réparant l'œil de ressort d'essieu avant; en réparant l'arbre d'essieu; en retirant et en remplaçant les paliers d'essieu et les paliers avant; en réparant les cardans; en réparant l'arbre de transmission; en réparant le tube de l'arbre de transmission, et en réparant les bras de suspension et leurs composants, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

Compétences

5804.01 Inspecter la transmission et ses composants, y compris les fusées, les essieux, les joints universels, les cardans, l'arbre de transmission, le bras de suspension et la poulie de pompe; en dégraissant et en vérifiant l'usure, la déformation et les fissures, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement de détection de fissures, d'équipement de nettoyage, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

5804.02 Réparer la fusée et ses composants, y compris les bagues et les pivots de fusée; en retirant, en remplaçant et en installant les bagues, en effectuant le rodage à la pierre, un alésage et en comprimant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, de presses hydrauliques, d'outils de rodage à la pierre, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5804.03 Réparer l'œil de ressort d'essieu avant, en alésant avec une barre d'alésage, en effectuant le rodage à la pierre, en tournant, en chemisant, en redressant, en comprimant et en mesurant, et en se servant de fraiseuses, de perceuses à bras radial, de tours, d'outils de rodage à la pierre, de presses hydrauliques, d'outils de mesure de précision, d'outils à main, d'outils mécaniques, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5804.04 Réparer l'arbre d'essieu, en métallisant et en rectifiant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement de métallisation, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5804.05 Retirer et remplacer les paliers d'essieu et les paliers avant, en démontant, en comprimant, en tirant et en entraînant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, de presses hydrauliques, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5804.06 Réparer les cardans, en démontant, en remplaçant les composants usés et en remontant, et en se servant d'outils à main, de presses hydrauliques, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5804.07 Réparer l'arbre de transmission, en retirant et en remplaçant les joints universels, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, de presses hydrauliques, d'outils de mesure de précision, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5804.08 Réparer le tube de l'arbre de transmission, en raccourcissant, en rallongeant, en redressant, en équilibrant, en métallisant, en coupant et en rectifiant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement d'équilibrage, de coupage et de soudage, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5804.09 Réparer les bras de suspension et leurs composants, y compris les bagues; en retirant et en remplaçant, en comprimant ou en tirant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, de presses hydrauliques, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5805.0 Remettre en état un vilebrequin**Résultat d'apprentissage général**

Remettre en état le vilebrequin, en inspectant le vilebrequin; en réparant les tourillons du vilebrequin, les faces de butée et les surfaces du joint d'huile; en redressant le vilebrequin; en relâchant les contraintes du vilebrequin; en réparant la rainure de clavette; en réparant les surfaces du joint d'huile du vilebrequin; en chanfreinant les orifices de lubrification; en effectuant l'usinage final des tourillons du vilebrequin, et en équilibrant l'ensemble tournant du vilebrequin et de ses composants, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

Compétences

5805.01 Inspecter le vilebrequin, en dégraissant et en vérifiant les fractures, les dimensions des tourillons, l'usure des surfaces de butée et du joint d'huile, l'alignement, la dureté et la déformation, et en se servant d'outils de mesure de précision, d'équipement de nettoyage et d'équipement de détection de fissures, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

5805.02 Réparer les tourillons du vilebrequin, les faces de butée et les surfaces du joint d'huile, en métallisant, en rectifiant, en relâchant les contraintes, en redressant et en polissant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'équipement de métallisation, de rectifieuses de vilebrequin, d'outils de mesure de précision, de presses de redressage, de dispositifs pour la relaxation des contraintes, de polisseuses de vilebrequin, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5805.03 Redresser le vilebrequin, en préchauffant, en écrouissant et en comprimant, et en se servant d'outils à main, d'outils d'écrouissage, de presses hydrauliques, de dispositifs de chauffe, d'outils de mesure de précision, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5805.04 Relaxer les contraintes du vilebrequin, en effectuant un traitement par ultrasons, un décapage par projection, en écrouissant, en gelant et en chauffant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'équipement à ultrasons, de machines à décaper par projection, ainsi que de dispositifs de chauffe et de refroidissement, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5805.05 Réparer la rainure de clavette, en métallisant et en fraisant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'équipement de métallisation, d'outils de mesure de précision et de fraiseuses, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5805.06 Réparer la surface du joint d'huile, en métallisant, en rectifiant, en polissant ou en installant des manchons de réparation, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'équipement de métallisation, de rectifieuses de vilebrequins, de polisseuses et d'outils de mesure de précision, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5805.07 Chanfreiner les orifices de lubrification, en rectifiant et en chambrant, et en se servant de meules à rectifier les matrices haute vitesse et d'outils à main, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5805.08 Effectuer l'usinage final des tourillons du vilebrequin, en polissant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision et de polisseuses de vilebrequins, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5805.09 Équilibrer l'ensemble tournant du vilebrequin et ses composants, y compris les bielles, les pistons, les axes, les dispositifs de retenue, les segments de pistons, les coussinets de bielles, le volant moteur, le palier-guide ou la bague-guide, la roue dentée ou la roue d'engrenage du vilebrequin, les clavettes Woodruff, le déflecteur d'huile, les amortisseurs de vibrations, les poulies et les dispositifs de fixation; en appariant tous les composés de même masse, en calculant les masses d'équilibrages et en effectuant l'équilibrage dynamique de l'ensemble, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, de balances, d'outils de mesure de précision et d'équipement d'équilibrage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5806.0 Remettre en état des bielles

Résultat d'apprentissage général

Remettre en état des bielles, en inspectant les bielles; en relaxant les contraintes des bielles; en recalibrant les têtes de bielle; en réparant les pieds de bielles, et en redressant les bielles, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

Compétences

5806.01 Inspecter les bielles, en dégraissant et en effectuant une inspection visuelle; en vérifiant l'alignement, les diamètres d'alésage du pied et de la tête de bielle, les fractures et l'espacement entre axes, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision et d'équipement de détection de fissures, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

5806.02 Relaxer les contraintes des bielles, en chauffant, en refroidissant ou en écrouissant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, de dispositifs de chauffe ou de refroidissement, ainsi que de machines de décapage par projection, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5806.03 Recalibrer les têtes de bielle, en alésant, en effectuant le rodage à la pierre et en rectifiant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de rectifieuses, d'outils de rodage à la pierre ou d'alésoirs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5806.04 Réparer les pieds de bielles, en effectuant le rebagage, le rodage à la pierre ou l'alésage, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de presses, d'outils de rodage à la pierre ou d'alésoirs et de brunissoirs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5806.05 Redresser les bielles, en pliant, en alésant ou en tordant, et en s'assurant que les têtes et les pieds de bielle sont parallèles, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'alésoirs, d'équerreurs de bielle et de presses, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5807.0 Remettre en état une culasse**Résultat d'apprentissage général**

Remettre en état une culasse, en inspectant la culasse et ses composants; en réparant les fissures de la culasse; en redressant la culasse; en réparant le carter d'arbre à cames; en réparant l'alésage du poussoir de soupape; en réparant les filets endommagés; en réparant les goujons de culbuteurs; en réparant le guide de soupape; en remplaçant les sièges de soupape; en réusinant les sièges de soupape; en réusinant la culasse; en retirant et en remplaçant le tube de l'injecteur; en retirant et en remplaçant la chambre de précombustion; en réparant les soupapes, et en assemblant la culasse et ses composants, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

Compétences

5807.01 Inspecter la culasse et ses composants, y compris les soupapes, les ressorts, les guides, les culbuteurs, les sièges de soupape, l'arbre à cames, les rattrapeurs de jeu, les dispositifs de retenue, les clavettes de soupape, les sièges de ressort, les joints, les tubes d'injecteur, les chambres de précombustion, les bouchons expansibles, les goujons, les crosses de piston, les pontets de soupape, les injecteurs et les dispositifs de fixation; en démontant, en dégraissant et en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai et une analyse du rendement et du fonctionnement afin de déterminer le remplacement, l'usinage et la réparation des composants; en vérifiant l'usure, les fissures, la présence de fuites, la déformation, la décoloration, l'alignement, la corrosion, les améliorations de conception et les tolérances, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de testeurs de pression, d'équipement de nettoyage et de détection de fissures, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications, et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

* **Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

5807.02 Réparer une fissure de culasse, en soudant en ligne continue par points, en métallisant et en traitant chimiquement afin de restaurer le moulage et le rendre utilisable, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement de métallisation, d'équipement de détection de fissures et de testeurs de pression, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux normes de l'entreprise et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5807.03 Redresser la culasse, en chauffant, en serrant et en comprimant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de dispositifs de chauffe, de presses et de dispositifs de redressage, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5807.04 Réparer le carter d'arbre à cames, en effectuant la métallisation, le chemisage, l'alésage et le rodage à la pierre, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'équipement de métallisation, d'outils de mesure de précision, d'alésoirs et d'outils de rodage à la pierre, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5807.05 Réparer l'alésage du poussoir de soupape, en effectuant le recalibrage et le chemisage, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'alésoirs, de presses, d'outils de rodage à la pierre et d'alésage, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5807.06 Réparer les filets endommagés, en retirant les boulons et les boulons de blocage, en effectuant un surdimensionnement, en installant des filets rapportés et en métallisant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'alésoirs, de forets, de tarauds, de matrices, d'adhésifs, de lubrifiants et d'équipement de métallisation, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5807.07 Réparer les goujons de culbuteurs, en retirant les goujons, en inspectant et en réparant l'alésage, en installant les goujons de remplacement, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'extracteurs, d'outils de filetage à manchons, d'alésoirs, de presses, de lubrifiants et d'adhésifs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5807.08 Réparer le guide de soupape, en effectuant le moletage et l'alésage, en installant des guides ou des chemises, en usinant les soupapes afin d'obtenir une étanchéité parfaite, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de dispositifs de chauffe et de refroidissement, d'alésoirs, de forets, de lubrifiants, d'adhésifs, ainsi que d'outils de rodage à la pierre, d'alésage et de brochage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5807.09 Remplacer les sièges de soupape, en tirant, en poussant, en chambrant, en coupant, en rétrécissant, en chauffant et en refroidissant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'extracteurs de siège de soupape, de presses, d'équipement d'alésage et de filetage, de dispositifs de chauffe et de refroidissement, de lubrifiants et d'adhésifs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5807.10 Réusiner les sièges de soupape, en rectifiant, en coupant et en effectuant le rodage, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de rectifieuses de siège de soupape, d'outils de coupe, d'équipement de rodage et de lubrifiants, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5807.11 Réusiner la culasse, en mesurant, en rectifiant, en coupant ou en ponçant afin d'enlever les déformations des surfaces en contact, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de ponceuses à courroie, d'outils de meulage et de fraisage, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5807.12 Retirer et remplacer le tube de l'injecteur, en tirant, en poussant, en filetant, en coupant, en chauffant et en refroidissant, en redressant le tube, en alésant et en effectuant des essais de pression, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'outils de fraisage, d'alésoirs, d'outils de rodage à la pierre, de presses, de lubrifiants, d'adhésifs, de testeurs de pression, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5807.13 Retirer et remplacer la chambre de précombustion, en tirant, en comprimant, en rodant, en filetant, en chambrant et en mesurant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'extracteurs, d'outils de chambrage, de presses, de lubrifiants, d'adhésifs, de rectifieuses planes, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5807.14 Réparer les soupapes, en mesurant l'usure, en rectifiant la surface angulaire, la queue ou la tige, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de rectifieuses de soupape, de rectifieuses sans centre et de lubrifiants, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5807.15 Assembler la culasse et ses composants, y compris les soupapes, les ressorts, les dispositifs de retenue, les clavettes de soupape, les paliers, les joints, les cales, les rattrapeurs de jeu, les arbres à cames, les poussoirs de soupape, les bouchons expansibles, les poussoirs, les culbuteurs, les pontets de soupape et les crosses de piston, les chambres de précombustion et les dispositifs de fixation; en nettoyant les composants, en réglant la hauteur de soupape, en réglant la tension du ressort, en réglant le jeu des soupapes, en réglant le renforcement ou la saillie des soupapes; en effectuant une analyse du rendement et du fonctionnement, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de testeurs de vide, de solutions et d'équipement de nettoyage, de lubrifiants, d'adhésifs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5808.0 Remettre en état des mécanismes de commande des soupapes**Résultat d'apprentissage général**

Remettre en état des mécanismes de commande des soupapes, en inspectant les mécanismes de commande des soupapes et leurs composants; en réparant le lobe ou le tourillon de l'arbre à cames; en réparant le culbuteur; en réparant l'axe du culbuteur, et en remettant en état le galet suiveur de l'arbre à cames, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

Compétences

5808.01 Inspecter les mécanismes de commande des soupapes et leurs composants, y compris l'arbre à cames, les poussoirs, les culbuteurs, les axes de culbuteurs, les poussoirs de soupape, les rattrapeurs de jeu, les pontets de soupape et les crosses de piston, les pignons de distribution, les dispositifs de fixation, les joints, les tiges de poussoirs, la chaîne-guide et les tendeurs; en dégraissant et en effectuant un décapage par projection; en effectuant une inspection visuelle et en analysant le rendement; en vérifiant l'usure, les fractures, la déformation, l'alignement et la contamination, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision et d'équipement de nettoyage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

5808.02 Réparer le lobe ou le tourillon de l'arbre à cames, en rectifiant, en métallisant, en effectuant une parkérisation et en polissant; en vérifiant l'usure et la déformation, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement de détection de fissures et d'équipement de métallisation, de polisseuses, de machines à rectifier les arbres à cames, de presses, de lubrifiants et de matériel de parkérisation, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5808.03 Réparer le culbuteur, en rectifiant, en alésant, en métallisant, en effectuant le rebagage, en brunissant, en effectuant le rodage à la pierre et l'alésage, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de rectifieuses, d'équipement de métallisation, d'outils de rodage à la pierre et d'alésoirs, de lubrifiants et d'adhésifs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5808.04 Réparer l'axe du culbuteur : en métallisant, en rectifiant, en polissant et en mesurant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de rectifieuses, d'équipement de métallisation, de polisseuses, de lubrifiants et d'adhésifs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5808.05 Remettre en état le galet suiveur d'arbre à cames, en rectifiant, en polissant, en rodant, en retirant et en remplaçant les rouleaux, en recalibrant et en mesurant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de rectifieuses, de polisseuses, de tours, de presses, d'alésoirs, et d'équipement de rodage et de rodage à la pierre, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5809.0 Remettre en état un bloc-moteur**Résultat d'apprentissage général**

Remettre en état un bloc-moteur, en inspectant le bloc-moteur et ses composants; en réparant une fissure du bloc-moteur; en réparant l'alésage du poussoir de soupape; en réparant les corps de paliers; en réparant l'alésage du cylindre; en réparant la surface supérieure du bloc-cylindres; en réparant la surface du joint d'étanchéité inférieur; en réparant le chambrage; en installant l'arbre à cames et les paliers; en recalibrant les paliers mi-finis, et en installant les bouchons expansibles et les bouchons de canalisation d'huile, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

Compétences

5809.01 Inspecter le bloc-moteur et ses composants, y compris les cylindres et les dispositifs de fixation; en dégraissant, en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai et une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, les fissures, les fractures, la déformation, la décoloration, l'alignement, les composants manquants, l'état des filets et la porosité, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement de détection de fissures, de testeurs de pression et d'équipement de nettoyage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

5809.02 Réparer une fissure du bloc-moteur, en métallisant, en chemisant et en soudant en ligne continue par points, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement de réusinage, d'équipement de métallisation, de lubrifiants, d'adhésifs, d'alésoirs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément à la politique de l'entreprise, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5809.03 Réparer l'alésage du poussoir de soupape, en recalibrant et en chemisant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'alésoirs, de presses, d'outils de rodage à la pierre et d'alésage, de lubrifiants et d'adhésifs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5809.04 Réparer les corps de paliers, en métallisant, en effectuant le rodage à la pierre, en alésant ou en chemisant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement d'alignement du rodage à la pierre, d'équipement d'alignement d'alésage, de tours, d'équipement de métallisation et de fraisage, de lubrifiants et d'adhésifs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5809.05 Réparer l'alésage du cylindre, en chemisant, en alésant, en effectuant le rodage à la pierre ou l'alésage enlève-collarète, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'alésoirs et d'outils de rodage à la pierre, de tours, de dispositifs de chauffe ou de refroidissement, de presses hydrauliques, de lubrifiants, d'adhésifs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5809.06 Réparer la surface supérieure du bloc-cylindres, en mesurant, en rectifiant, en usinant, en métallisant et en soudant en ligne continue par points, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement de réusinage, d'équipement de métallisation, de testeurs de pression, de lubrifiants, d'adhésifs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5809.07 Réparer la surface du joint d'étanchéité inférieur, en alésant, en chemisant, en métallisant et en effectuant le rodage à la pierre, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'alésoirs ou d'outils de rodage à la pierre, d'équipement de métallisation, de tours, de presses hydrauliques, de dispositifs de chauffe ou de refroidissement, de lubrifiants, d'adhésifs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5809.08 Réparer le chambrage, en alésant, en chemisant et en métallisant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'alésoirs, de presses hydrauliques, de dispositifs de chauffe ou de refroidissement, d'équipement de métallisation, de lubrifiants, d'adhésifs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5809.09 Installer l'arbre à cames et les paliers, en poussant et en tirant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'outils d'installation de paliers, de lubrifiants et d'adhésifs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5809.10 Recalibrer les paliers mi-finis, en alésant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'alésoirs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5809.11 Installer les bouchons expansibles et les bouchons de canalisation d'huile, en comprimant et en filetant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de lubrifiants et d'adhésifs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5810.0 Remettre en état divers composants reliés au moteur

Résultat d'apprentissage général

Remettre en état les composants reliés au moteur, en retirant et en remplaçant les poulies-pompes; en inspectant la pompe à l'huile; en remettant en état la pompe à l'huile; en inspectant le volant d'équilibrage du vilebrequin et ses composants; en remettant en état le volant d'équilibrage du vilebrequin et ses composants; en inspectant la pompe à eau; en remettant en état la pompe à eau; en inspectant les pistons et leurs composants; en remettant en état les pistons et leurs composants; en inspectant les roues d'engrenage; en remettant en état les roues d'engrenage et leurs composants; en inspectant le collecteur, et en réparant le collecteur, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

Compétences

5810.01 Retirer et remplacer les poulies-pompes, en comprimant ou en tirant, et en se servant d'outils à main et de presses hydrauliques, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

5810.02 Inspecter la pompe à l'huile, en nettoyant et en effectuant une inspection visuelle et une prise de mesures; en vérifiant l'usure, la déformation, la contamination et la porosité, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision et d'équipement de nettoyage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5810.03 Remettre en état la pompe à l'huile, en réusinant le corps et le couvercle, en remplaçant les bagues, en comprimant, en tirant, en effectuant le rodage à la pierre et l'alésage, ainsi que le montage et la mise à l'essai; en se servant de pièces de rechange, d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement de réusinage, de presses, d'alésoirs, d'équipement de rodage à la pierre, de testeurs de pression, de lubrifiants et d'adhésifs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5810.04 Inspecter le volant d'équilibrage du vilebrequin et ses composants, y compris les arbres, les paliers, les roues d'engrenage, les bagues et les dispositifs de fixation; en dégraissant, et en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai et une mesure du rendement; en vérifiant l'usure, la déformation, les fractures et le fonctionnement, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement de détection de fissures et d'équipement de nettoyage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5810.05 Remettre en état le volant d'équilibrage du vilebrequin et ses composants, y compris les arbres, les paliers, les roues d'engrenage, les bagues et les dispositifs de fixation; en recalibrant les arbres, en retirant, en remplaçant et en calibrant les bagues et les composants d'assemblage, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement de métallisation, de rectifieuses, de polisseuses, d'alésoirs et d'équipement de rodage à la pierre, de lubrifiants et d'adhésifs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5810.06 Inspecter la pompe à eau, en nettoyant et en effectuant une inspection visuelle; en vérifiant l'usure, la déformation, la porosité et le fonctionnement, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de presses et d'équipement de nettoyage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5810.07 Remettre en état la pompe à eau, en poussant, en comprimant, en chauffant et en refroidissant, en usinant, en lubrifiant, en assemblant et en mettant à l'essai la pompe à eau, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de presses, de dispositifs de chauffe ou de refroidissement, de lubrifiants, d'abrasifs enrobés, d'adhésifs et de testeurs de vide, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5810.08 Inspecter les pistons et leurs composants, y compris les axes et les dispositifs de retenue; en nettoyant, en effectuant une inspection visuelle et une prise de mesures; en vérifiant l'usure, la déformation et les fractures, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision et d'équipement de nettoyage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5810.09 Remettre en état les pistons et leurs composants, y compris les gorges de piston et les logements d'axe de piston; en usinant, en effectuant le rodage à la pierre ou en effectuant le baguage ou le moletage, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de fraises pour gorges de piston, de tours, d'équipement de rodage à la pierre et d'alésoirs, de lubrifiants et de moleteuses à piston, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5810.10 Inspecter les roues d'engrenage et leurs composants, y compris les goupilles et les bagues; en dégraissant, en effectuant une inspection visuelle, une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, les fractures et la déformation, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement de nettoyage et d'équipement de détection de fissures, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5810.11 Remettre en état les roues d'engrenage et leurs composants, y compris les bagues, en installant et en calibrant de nouvelles bagues, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de presses, d'équipement de rodage à la pierre et d'alésoirs, de polisseuses, de lubrifiants et d'adhésifs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5810.12 Inspecter le collecteur, en le dégraissant ou en le décapant par projection, en effectuant une inspection visuelle et une analyse du rendement; en vérifiant la déformation, les fractures, la corrosion et la porosité, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement de nettoyage, de testeurs de pression et d'équipement de détection de fissures, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5810.13 Réparer le collecteur, en métallisant, en réusinant et en soudant en ligne continue par points, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement de métallisation, d'équipement de fraisage et de meulage, de ponceuses à courroie et de testeurs de pression, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5811.0 Monter un moteur**Résultat d'apprentissage général**

Effectuer le montage d'un moteur, en préparant le bloc-moteur et ses composants pour le montage; en installant les chemises et les joints; en installant le vilebrequin, l'arbre à cames et leurs composants; en montant les bielles, les pistons, les axes et les segments; en installant les pistons et les tiges dans le bloc-moteur; en installant les composants de distribution; en installant la pompe à l'huile et ses composants; en installant la culasse et ses composants; en installant les mécanismes de commande des soupapes et leurs composants, en installant les carters, les couvercles et leurs composants, et en mettant à l'essai l'ensemble moteur, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

Compétences

5811.01 Préparer le bloc-moteur et ses composants pour le montage, en effectuant le nettoyage final; en se servant de brosses pour cylindre ou de brosses à soie souple, de chiffons, de laveuses à pression, de détergents et de produits antirouille, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément à la politique de l'entreprise et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

5811.02 Installer les chemises et les joints, en les comprimant ou en les tirant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de presses, de dispositifs de chauffe et de refroidissement, de lubrifiants et d'adhésifs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5811.03 Installer le vilebrequin, l'arbre à cames et leurs composants, y compris le palier du vilebrequin, le vilebrequin, les joints et les dispositifs de fixation; en insérant et en fixant et en vérifiant les dégagements, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de lubrifiants, d'adhésifs, de clés dynamométriques, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5811.04 Monter les bielles, les pistons, les axes et les segments, en comprimant, en poussant, en chauffant, en fixant et en effectuant le mandrinage, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de presses, de dispositifs d'entraînement particuliers, de dispositifs de chauffe, de pinces à segment de piston et de lubrifiants, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5811.05 Installer les pistons et les tiges dans le bloc-moteur, en insérant les paliers, en lubrifiant, en comprimant les segments, en poussant l'assemblage à l'intérieur du cylindre, en installant les chapeaux de palier, en serrant au couple les dispositifs de fixation et en vérifiant les dégagements, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de clés dynamométriques, de colliers à segment de piston, de lubrifiants, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5811.06 Installer les composants de distribution, en les boulonnant, en les comprimant, en les lubrifiant, en les chauffant et en les refroidissant, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de presses, de dispositifs de chauffe et de refroidissement, de lubrifiants et d'adhésifs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5811.07 Installer la pompe à l'huile et ses composants, y compris la pompe à l'huile, le dispositif d'aspiration d'huile, le pignon de commande de pompe à huile, l'arrêt, les joints d'étanchéité et les dispositifs de fixation; en prélubrifiant, en attachant le dispositif d'aspiration d'huile, la pompe à l'huile et l'entraînement au bloc, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, d'équipement de soudage, de lubrifiants et d'adhésifs, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5811.08 Installer la culasse et ses composants, y compris les goujons d'alignement, le joint de culasse et les dispositifs de fixation; en alignant, en comprimant et en serrant au couple les dispositifs de fixation dans l'ordre, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de clés dynamométriques, de lubrifiants, d'adhésifs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5811.09 Installer les mécanismes de commande des soupapes et leurs composants, y compris les poussoirs de soupape, les tiges de poussoir, les culbuteurs, les pivots, les pontets de soupape et les dispositifs de fixation; en serrant au couple, en lubrifiant et en réglant le dégagement, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de clés dynamométriques, de lubrifiants, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5811.10 Installer les carters, les couvercles et leurs composants, y compris les joints d'étanchéité, les joints, les adhésifs et les dispositifs de fixation; en insérant les dispositifs de fixation et les joints d'étanchéité et en vérifiant les couples de serrage, et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de scellants, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5811.11 Mettre à l'essai l'ensemble moteur, en effectuant un essai de rotation, un essai sous vide ou un essai de pression et un essai dynamométrique, et en se servant d'un support de rodage de moteur, de dynamomètres, de dispositifs d'essai sous vide ou de testeurs de pression, d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de mesure de précision, de lubrifiants, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux réglementations gouvernementales, recommandations des fabricants, aux spécifications et aux exigences de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	* Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

Définitions

Apprenti(e)

- Une personne qui, en vertu d'un contrat d'apprentissage enregistré, reçoit ou doit recevoir une formation dans un métier qui est requise dans le cadre d'un programme d'apprentissage.
- Est titulaire d'un contrat d'apprentissage dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire;
- Est assujetti(e) aux ratios compagnon-qui ont été fixés par voie de règlement et/ou recommandés par l'industrie à l'égard de son métier;
- Reste apprenti(e) jusqu'à l'obtention de son certificat d'apprentissage.

LOPMS

Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)

Certificat d'apprentissage

Certificat délivré à une personne qui a démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

Certificat de qualification

Certificat délivré à une personne qui a terminé un apprentissage ou l'équivalent ET qui a réussi l'examen menant à l'obtention du certificat de qualification.

Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon uniforme et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Compagnon (compagne)

Personne titulaire d'un certificat de qualification (dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire) et/ou personne exerçant en tant que compagnon (compagne) dans un métier à accréditation non obligatoire qui n'est pas titulaire d'un certificat de qualification et qui possède une expérience équivalente dans ce métier.

Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Certificat de qualification temporaire

- On délivre un certificat de qualification temporaire à une personne qui a obtenu un certificat d'apprentissage (dans les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) dans un programme assorti d'un examen menant au certificat de qualification, pour lequel la personne n'a pas encore passé l'examen en question.
- Le certificat de qualification temporaire a la durée prescrite ou, si aucune durée n'est prescrite, une durée d'un an.
- Dans le cas d'un métier à accréditation obligatoire, ce certificat temporaire permet à son titulaire de continuer à travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, pendant qu'il ou elle se prépare à passer l'examen de certification.
- Les titulaires d'un certificat de qualification temporaire sont assujettis aux ratios qui ont été fixés à l'égard de leur métier.

Ratios

Aux fins du programme d'apprentissage, le ratio est le nombre maximal de compagnons par rapport au nombre d'apprentis. Les ratios ont pour but d'assurer une supervision, une formation et une continuité du travail cohérentes.

Validation

Signature du (de la) parrain (marraine) officiel(le) ou d'un signataire autorisé (p. ex., le (la) formateur(trice)), attestant qu'un(e) apprenti(e) a acquis une compétence.

Compétence

Aptitude ou tâche individuelle décrite dans le registre.

Ensembles de compétences

Groupe ou sélection de compétences individuelles décrites dans le registre.

Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la validation du (de la) parrain (marraine) officiel(le).

Parrain (marraine)

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Parrain officiel

Parrain (marraine) signataire du contrat d'apprentissage enregistré ou du contrat d'apprentissage. Pour pouvoir former des apprentis, le (la) parrain (marraine) doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

Formateur(trice)

Une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail. Pour un métier à accréditation obligatoire, un formateur qualifié est une personne qui détient un certificat de qualification. Dans un métier à accréditation non obligatoire, un formateur est une personne qui est soit titulaire d'un certificat de qualification, d'un certificat d'apprentissage ou d'un certificat équivalent.

Prêt(e) à passer l'examen?

Pour bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen final pour être accrédité(e) dans votre métier. La réussite de l'examen vous donne le droit de vous présenter comme compagnon (compagne) et de recevoir un certificat de qualification dans votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen du Sceau rouge pour les métiers désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site www.sceau-rouge.ca

Guide de préparation à l'examen provincial [Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

- Vous disposerez d'**un maximum de quatre heures pour effectuer l'examen.**
- Les mesures d'adaptation doivent être demandées et approuvées avant la programmation de votre examen.
- Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.
- Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.
- La note de passage est de 70 %.

Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario : [Réservation d'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. Confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario;
2. Communiquez avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario pour acquitter vos frais d'examen;
3. Communiquez avec votre bureau de service local afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario.

Directives pour consigner un changement de parrain

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain (marraine) avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local immédiatement pour mettre à jour le dossier de votre parrain (marraine).
3. Veuillez-vous assurer de consigner tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du (de la) parrain (marraine) fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

Vous devez remplir un formulaire de modification du dossier du (de la) parrain (marraine) chaque fois que vous changez de parrain.

Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Annexe A – Directives relatives à l’attestation de fin d’apprentissage

Une fois que l’apprenti(e) a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures visées de formation en milieu de travail qu’exige le métier, et qu’il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

L’apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) remplissent l’attestation de fin d’apprentissage et la validation de l’ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) figurant aux pages suivantes.

1. Ils signent les formulaires et les soumettent à leur bureau de service local. Pour trouver le bureau le plus près, vérifiez les coordonnées à l’adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario ou communiquez avec *Emploi Ontario* en appelant sans frais le 1-800-387-5656.
2. Pour tous les métiers : Toutes les compétences obligatoires (ou la combinaison indiquée dans les exigences d’achèvement du métier) du registre doivent être validées. Les heures recommandées constituent un objectif de référence. Si le (la) parrain (marraine) termine la formation de l’apprenti(e) avant d’atteindre le nombre d’heures de formation que recommande l’industrie, le personnel du Ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l’apprenti(e). Un exemple de demande serait une lettre du (de la) parrain (marraine) qui confirme que l’apprenti(e) a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l’enregistrement du premier contrat d’apprentissage et qu’il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l’attestation de fin d’apprentissage et la documentation pertinente à leur bureau de service local par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) ne doivent pas inclure leur registre; ceux qui remettent ce formulaire en personne à leur bureau de service local doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du Ministère peut communiquer avec l’apprenti(e) ou encore le (la) parrain (marraine) pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l’attestation de fin d’apprentissage. Une fois l’attestation de fin d’apprentissage confirmée, le bureau de service local délivrera un certificat d’apprentissage à l’apprenti(e).

Métiers spécialisés Ontario recevra une notification de la fin de l’apprentissage.

- Si l’apprenti(e) a terminé un programme relatif à un **métier à accréditation obligatoire**, Métiers spécialisés Ontario inscrira automatiquement l’apprenti(e) pour un certificat de qualification temporaire afin qu’il ou qu’elle puisse continuer d’exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l’examen de certification.
- Si un(e) apprenti(e) termine son apprentissage dans un **métier à accréditation non obligatoire** et qu’il existe un examen menant à l’obtention d’un certificat de qualification, il ou elle doit réussir l’examen pour recevoir un certificat de qualification de Métiers spécialisés Ontario.

Pour obtenir la permission de fixer la date et l’heure de l’examen après la confirmation de l’apprentissage, vous devez tout d’abord communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028 pour acquitter les frais de l’examen de certification. Après avoir payé vos frais d’examen auprès de Métiers spécialisés Ontario, réservez votre place en communiquant avec votre bureau de service local d’Emploi Ontario.

Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage

Veillez remplir les deux côtés de ce formulaire, y compris la validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) (consulter le verso de ce formulaire). Une fois les deux côtés remplis, soumettez le formulaire à votre bureau de service local (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario ou en appelant Emploi Ontario au 1-800-387-5656).

Renseignements sur l'apprenti(e)	
Nom (en lettres moulées)	
N° d'identification du client délivré par le Ministère	
Numéro(s) de téléphone	

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom légal	
Adresse	
Numéro(s) de téléphone	
Signataire autorisé du (de la) parrain (marraine) (<i>nom en lettres moulées</i>)	
Adresse courriel	

Renseignements sur le programme	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage (<i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i>)	
Heures de formation? (<i>documentation jointe</i>)	Oui () Non () Sans objet ()
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui () Non () Sans objet ()

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

X _____ **X** _____
Signature (apprenti(e)) Date Signature du signataire autorisé du parrain Date

Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En validant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon définitive, à titre de parrain (marraine) de l'apprenti(e), qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble.

N° de l'ensemble de compétences	Titre de l'ensemble de compétences	Signature du signataire autorisé
5800.0	Procédures de santé et de sécurité au travail	
5801.0	Démonter un moteur	
5802.0	Remettre en état un volant moteur	
5803.0	Remettre en état des composants de frein	
5804.0	Remettre en état une transmission et une suspension	
5805.0	Remettre en état un vilebrequin	
5806.0	Remettre en état des bielles	
5807.0	Remettre en état une culasse	
5808.0	Remettre en état des mécanismes de commande des soupapes	
5809.0	Remettre en état un bloc-moteur	
5810.0	Remettre en état divers composants reliés au moteur	
5811.0	Monter un moteur	

Réservé à l'usage du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences :

Vérification que le (la) parrain (marraine) est le parrain officiel le plus récent : Oui () Non ()

Documentation d'appui pour les heures effectuées jointe : Oui () Non ()

Achèvement de la formation en classe vérifié : Oui () Non ()

Nom de l'employé(e) _____ Signature _____

Date _____

Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario

Pour la liste des bureaux actuels, rendez-vous au :
ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario

Emplacement	Adresse	Emplacement	Adresse
Barrie 705-737-1431	55, prom. Cedar Pointe, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	Marathon 807-346-1550	52, chemin Peninsula, bureau 103, Marathon (Ontario) P0T 2E0
Belleville 613-968-5558 1-800-953-6885	199, rue Front Nord, Belleville (Ontario) K8P 3B5	Markham 905-513-2695	140, promenade Allstate, bureau 505, Markham (Ontario) L3R 5Y8
Brantford 519-756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	North Bay 705-495-8515 1-800-236-0744	200, 1 ^{re} avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
Chatham 519-354-2766 1-800-214-8284	870, rue Richmond Ouest, 1 ^{er} étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	Ottawa 613-731-7100 1-877-221-1220	Preston Square, 347, rue Preston, bureau 310 Ottawa (Ontario) K1S 3H8
Cornwall 613-938-9702 1-877-668-6604	132, 2 ^e rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	Owen Sound 519-376-5790 1-800-838-9468	1450, 1 ^{re} avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
Dryden 807-456-2665 1-800-734-9572	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	Peel 905-279-7333 1-800-736-5520	The Emerald Centre, 10, prom. Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6
Durham 905-433-0595 1-800-461-4608	78, rue Richmond Ouest, Oshawa (Ontario) L1G 1E1	Pembroke 613-735-3911 1-800-807-0227	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
Elliot Lake 1-800-236-8817	50, prom. Hillside Nord, Elliot Lake (Ontario) P5A 1X4	Peterborough 705-745-1918 1-877-433-6555	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
Fort Frances 807-274-8634	922, rue Scott, 2 ^e étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	Sarnia 519-542-7705 1-800-363-8453	162 Lochiel street, Suite 101, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
Geraldton 807-854-1966	208, av. Beamish Ouest Geraldton (Ontario) P0T 1M0	Sault Ste. Marie 705-945-6815 1-800-236-8817	477, rue Queen Est, 4 ^e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
Halton 905-842-5105 1-844-901-5105	700, promenade Dorval, bureau 201, Oakville (Ontario) L6K 3V3	St. Catharines 905-704-2991 1-800-263-4475	Garden City Tower, 301, rue St Paul Est, 10 ^e étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
Hamilton 905-521-7764 1-800-668-4479	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 ^e étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	Sudbury 705-564-3030 1-800-603-5999	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
Kapuskasing 705-465-5785 705-235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	Thunder Bay 807-346-1550 1-800-439-5493	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
Kenora 807-468-2879 1-800-734-9572	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	Timmins 705-235-1950 1-877-275-5139	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
Kingston 613-548-1151 1-866-973-4043	Alliance Business Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	Toronto-Centre 416-927-7366 1-800-387-5656	2, av. St. Clair Ouest, 11 ^e étage, Toronto (Ontario) M4A 1L5
Kitchener 519-653-5758 1-866-877-0099	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	Toronto-Sud 416-326-5800	625, rue Church, 1 ^{er} étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
London 519-675-7788 1-800-265-1050	1200, chemin commissioners Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	Windsor 519-973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 ^e étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8

Profil de l'analyse des compétences : Usineur de Pièces (véhicule moteur)
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

Profil de l'analyse des compétences (PAC)

5800.0
Procédures de santé et de sécurité au travail

5800.01
Identifier les risques pour la santé et la sécurité au travail, et prendre les mesures correctrices

5800.02
Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses utilisées au travail

5800.03
Porter et entretenir l'équipement de protection individuelle (ÉPI)

5800.04
Respecter la législation relative au milieu de travail

5800.05
Interpréter et appliquer les informations relatives à l'entretien

5800.06
Effectuer l'entretien des lieux de travail

5800.07
Se conformer aux exigences du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

5801.0
Démonter un moteur

5801.01
Vidanger les fluides de l'ensemble moteur

5801.02
Marquer les pièces en contact

5801.03
Retirer les carters, les couvercles et leurs composants

5801.04
Retirer la culasse et ses composants

5801.05
Retirer les ensembles piston et tige et leurs composants

5801.06
Retirer le vilebrequin et les paliers

5801.07
Retirer l'arbre à cames et les paliers

5801.08
Retirer les chemises de cylindre

5801.09
Retirer les bouchons expansibles et les bouchons de canalisation d'huile et leurs composants

5801.10
Démonter la culasse et ses composants

5801.11
Nettoyer le moteur et ses composants

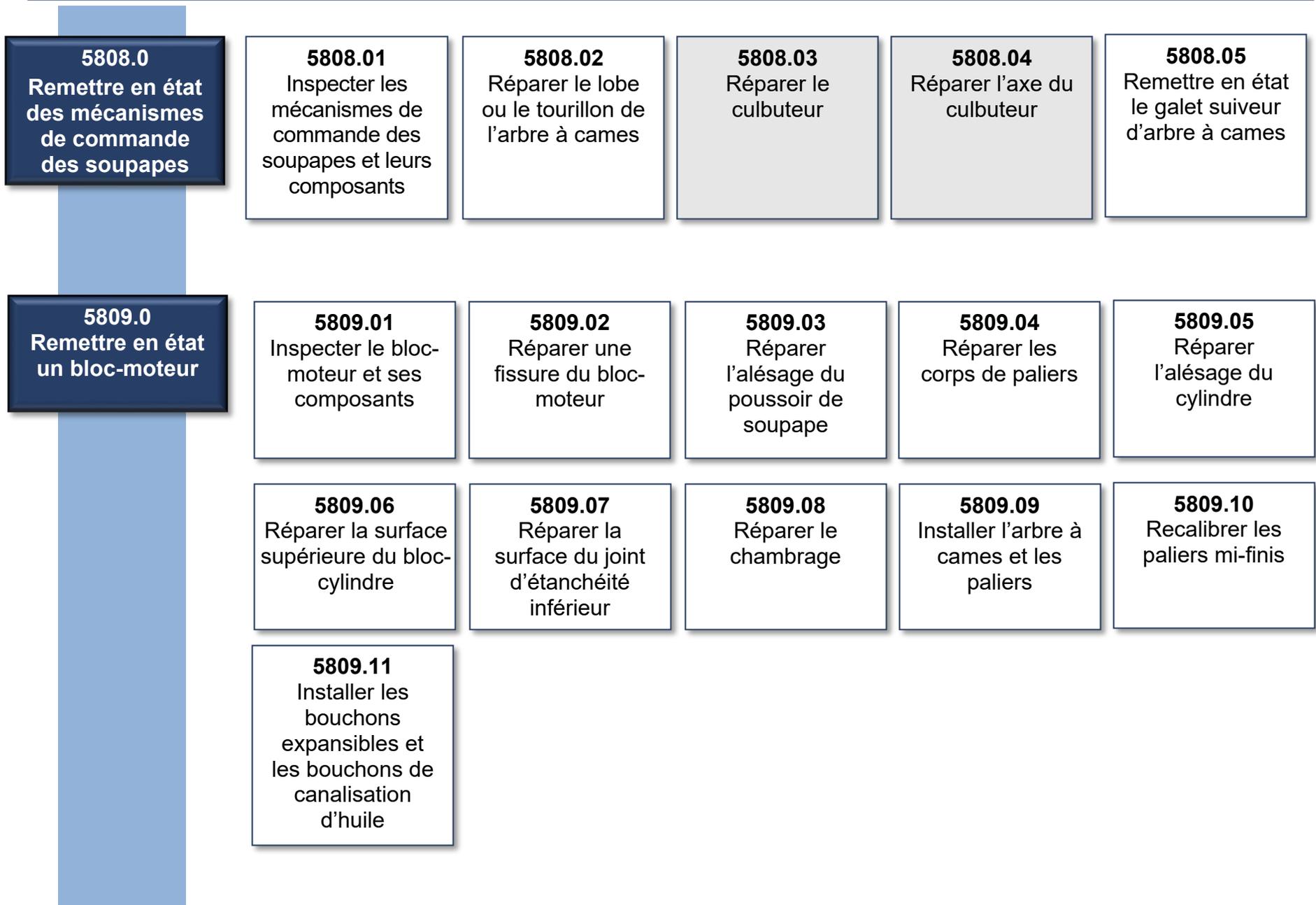
Profil de l'analyse des compétences : Usineur de Pièces (véhicule moteur)
 (Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

5802.0 Remettre en état un volant moteur	5802.01 Inspecter le volant moteur et la couronne	5802.02 Retirer et installer les goupilles cylindriques	5802.03 Retirer et installer la couronne	5802.04 Retirer et installer les bagues-guides ou les paliers	5802.05 Réparer l'alésage du palier guide
	5802.06 Réusiner le volant moteur	5802.07 Réusiner le plateau de pression			
5803.0 Remettre en état des composants de frein	5803.01 Inspecter les tambours de frein, les disques et leurs composants	5803.02 Réparer l'alésage du boîtier de frein	5803.03 Réusiner les tambours de frein et les disques	5803.04 Remettre à neuf les étriers de frein, les cylindres de roue, le maître-	5803.05 Regarnir les segments et les bandes de frein
5804.0 Remettre en état une transmission et une suspension	5804.01 Inspecter la transmission et ses composants	5804.02 Réparer la fusée et ses composants	5804.03 Réparer l'œil de ressort d'essieu avant	5804.04 Réparer l'arbre d'essieu	5804.05 Retirer et remplacer les paliers d'essieu et les paliers avant
	5804.06 Réparer les cardans	5804.07 Réparer l'arbre de transmission	5804.08 Réparer le tube de l'arbre de transmission	5804.09 Réparer les bras de suspension et leurs composants	

Profil de l'analyse des compétences : Usineur de Pièces (véhicule moteur)
 (Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

5805.0 Remettre en état un vilebrequin	5805.01 Inspecter le vilebrequin	5805.02 Réparer les tourillons du vilebrequin, les faces de butée et les surfaces du joint d'huile	5805.03 Redresser le vilebrequin	5805.04 Relaxer les contraintes du vilebrequin	5805.05 Réparer la rainure de clavette
	5805.06 Réparer la surface du joint d'huile	5805.07 Chanfreiner les orifices de lubrification	5805.08 Effectuer l'usinage final des tourillons du vilebrequin	5805.09 Équilibrer l'ensemble tournant du vilebrequin et ses composants	
5806.0 Remettre en état des bielles	5806.01 Inspecter les bielles	5806.02 Relaxer les contraintes des bielles	5806.03 Recalibrer les têtes de bielle	5806.04 Réparer les pieds de bielles	5806.05 Redresser les bielles
	5807.01 Inspecter la culasse et ses composants	5807.02 Réparer une fissure de culasse	5807.03 Redresser la culasse	5807.04 Réparer le carter d'arbre à cames	5807.05 Réparer l'alésage du poussoir de soupape
5807.0 Remettre en état une culasse	5807.06 Réparer les filets endommagés	5807.07 Réparer les goujons de culbuteurs	5807.08 Réparer le guide de soupape	5807.09 Remplacer les sièges de soupape	5807.10 Réviser les sièges de soupape
	5807.11 Réviser la culasse	5807.12 Retirer et remplacer le tube de l'injecteur	5807.13 Retirer et remplacer la chambre de précombustion	5807.14 Réparer les soupapes	5807.15 Assembler la culasse et ses composants

Profil de l'analyse des compétences : Usineur de Pièces (véhicule moteur)
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)



Profil de l'analyse des compétences : Usineur de Pièces (véhicule moteur)

(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

5810.0 Remettre en état les composants reliés au moteur	5810.01 Retirer et remplacer les poulies-pompes	5810.02 Inspecter la pompe à l'huile	5810.03 Remettre en état la pompe à l'huile	5810.04 Inspecter le volant d'équilibrage du vilebrequin et ses composants	5810.05 Remettre en état le volant d'équilibrage du vilebrequin et ses composants
	5810.06 Inspecter la pompe à eau	5810.07 Remettre en état la pompe à eau	5810.08 Inspecter les pistons et leurs composants	5810.09 Remettre en état les pistons et leurs composants	5810.10 Inspecter les roues d'engrenage et leurs composants
	5810.11 Remettre en état les roues d'engrenage et leurs composants	5810.12 Inspecter le collecteur	5810.13 Réparer le collecteur		
5811.0 Monter un moteur	5811.01 Préparer le bloc-moteur et ses composants pour le montage	5811.02 Installer les chemises et les joints	5811.03 Installer le vilebrequin, l'arbre à cames et leurs composants	5811.04 Monter les bielles, les pistons, les axes et les segments	5811.05 Installer les pistons et les tiges dans le bloc-moteur
	5811.06 Installer les composants de distribution	5811.07 Installer la pompe à l'huile et ses composants	5811.08 Installer la culasse et ses composants	5811.09 Installer les mécanismes de commande des soupapes et leurs composants	5811.10 Installer les carters, les couvercles et leurs composants
	5811.11 Mettre à l'essai l'ensemble moteur				

Achèvement du programme d'apprentissage

Si votre parrain (marraine) affirme que vous avez acquis les compétences exigées, que vous avez effectué les heures de travail requises et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✓ Suivez les instructions fournies dans l'attestation de fin d'apprentissage (Annexe A) du registre.
- ✓ Répondez à toutes les questions du personnel du MTIFDC, et fournissez-lui toute documentation supplémentaire requise.
- ✓ Une fois la fin de l'apprentissage confirmée, le MTIFDC vous délivrera un certificat d'apprentissage et en informera Métiers spécialisés Ontario.

Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier pour lequel il existe un examen de certification, Métiers spécialisés Ontario recevra un avis de fin d'apprentissage.

Pour les métiers à accréditation obligatoire, vous recevrez un certificat de qualification temporaire qui vous permettra de travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, jusqu'à ce que vous réussissiez votre examen.

Pour un métier à accréditation non obligatoire, une fois que vous aurez réussi votre examen, vous recevrez un certificat de qualification pour votre métier.

Comment vous préparer pour votre examen

- **Pour acquitter les frais liés à un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au : 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028**
- **Pour réserver une place pour votre examen :** Après avoir acquitté les frais, communiquez avec votre bureau de service local pour fixer la date et l'heure de votre examen.
- **Téléchargez le guide de préparation à l'examen de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse :**
[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#) et/ou consultez le **guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge :**
sceau-rouge.ca



[Métiers spécialisés Ontario](#)